



RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

Saint-Denis, le 29 novembre 2021

Rectorat

24, Avenue Georges Brassens CS 71003
Secrétariat des inspecteurs
Bureau : 238
2020-2021

Affaire suivie par :

David MICHEL

IA-IPR de mathématiques

Jean-Noël CHAFFRE

IEN1D en charge de la mission mathématiques

Tél : 0262 48 14 23

Mél : david-paul.michel@ac-reunion.fr

J-Noel-Ghi.Chaffre@ac-reunion.fr

24 Avenue Georges Brassens CS 71003
97743 ST DENIS CEDEX 9

Jean-Noël CHAFFRE – IEN du 1^{er} degré en charge de la mission
mathématiques

Patrick COURTIN – IA-IPR de mathématiques, chargé de mission
académique du plan mathématiques

David MICHEL – IA-IPR de mathématiques

à

Mesdames et messieurs les professeurs des écoles (cycle 3)
s/c de mesdames et messieurs les IEN du 1^{er} degré
s/c de M. l'IA-DAASEN

Mesdames et messieurs les professeurs de mathématiques de 6^{ème}
s/c de mesdames et messieurs les principaux de collège

Objet : Concours de calcul rapide – Cycle 3

P.J. : *le règlement du concours de calcul rapide – Année scolaire 2021-2022*

L'Académie de la Réunion et le CEDAACE (Centre Départemental Artistique pour l'Animation et la Culture des Enfants) ont l'honneur d'organiser le concours de calcul rapide. S'adressant au cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}), ce concours revêt plusieurs objectifs :

- développer la liaison inter-degrés et renforcer la continuité pédagogique en mathématiques au cycle 3,
- promouvoir les mathématiques en développant sa dimension ludique,
- développer les pratiques de calcul mental au cycle 3.

Le **concours de calcul rapide** s'inscrit pleinement dans [les 21 mesures du rapport Torossian-Villani](#) et il contribue ainsi à **la mise en œuvre du plan mathématiques au niveau de l'académie**. Il s'intègre par ailleurs totalement aux activités du Groupe Académique Mathématiques Inter-degrés (GAMI).

Comme les années précédentes, le concours intègre une dimension collective et une dimension individuelle comme détaillé dans le règlement joint.

Le concours se déroulera en 4 étapes : préliminaires, quart de finale, demi-finale, finale.

Chacune comprend des calculs mentaux, des problèmes et des activités mentales, conformément aux compétences à travailler tout au long du cycle 3.

L'épreuve d'entraînement ne nécessite pas d'inscription, les sujets étant envoyés à tous les collèges, circonscriptions et écoles.

Pour les autres épreuves (épreuve de sélection et épreuve finale), **une inscription est obligatoire.**

Celle-ci s'effectue en ligne à partir du lien suivant :

<https://magmatic.ac-reunion.fr/limesurvey/index.php/292755?lang=fr>

La date limite d'inscription est fixée **au samedi 12 février 2022.**



RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les informations relatives à ce concours sont accessibles sur le portail académique du GAMI (Groupe Académique Mathématiques Inter-degrés) :

<https://pedagogie.ac-reunion.fr/gami/concours-de-calcul-rapide/presentation-du-concours.html>

Pour toute question relative au concours, il est possible de contacter :

- En 6^{ème} : M. BOBER, chargé de mission académique en mathématiques (Matthieu.Bober@ac-reunion.fr).
- En CM1/CM2 : M. EPINOUX, CPC (Jean-Marc.Epinoux@ac-reunion.fr).

Patrick COURTIN

IA-IPR de mathématiques

Co-pilote du GAMI

Chargé de mission académique du
plan mathématique

David MICHEL

IA-IPR de mathématiques

Jean-Noël CHAFFRE

IEN en charge de la mission
mathématiques dans le 1^{er} degré

Co-pilote du GAMI